



Monsieur le Directeur des Pêches Maritimes &  
de l'Aquaculture  
Tour Sequoia, Place Carpeaux  
92055 La Défense - Cédex

Plouzané, le 2 décembre 2021

N/ réf. : **DG 2021 - 1695**  
Affaire suivie par Alain Biseau

V/réf. Saisine n° 21-17600 du 24 novembre 2021

Objet : **évaluation des impacts de mesures de gestion pour la sole du golfe de Gascogne (8ab).**

PJ : 1 rapport

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande citée en objet, je vous prie de trouver ci-joint le rapport présentant les résultats des simulations réalisées pour estimer les impacts de diverses mesures de gestion. Pour respecter l'urgence, une version provisoire de ce rapport a été transmis à vos services ce jour.

Compte tenu du délai de réponse extrêmement court, nous nous sommes efforcés de rendre compte des grandes implications à la fois pour la population de sole mais également pour les diverses pêcheries qui l'exploitent. Certaines mesures (notamment l'interdiction d'accès des grands fileyeurs dans la bande des 3 milles) n'ont pas pu être traitées faute de temps pour analyser les données VMS. D'autres mesures, 'fines', comme les impacts d'une augmentation de la taille minimale de capture n'ont pas été analysées dans le détail, mais le rapport permet néanmoins de visualiser leurs impacts.

Une autre raison de réponses non complètes ou incertaines vient des données disponibles. En effet, afin d'être en mesure de répondre pleinement à ce genre de sollicitation il est indispensable de disposer d'informations spatialisées (effort, capture, composition en taille des captures) de tous les navires impliqués dans la pêche concernée. Cette exigence concerne au premier chef les navires de moins de 12 mètres qui sont dépourvus de

**Le président-directeur général**

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**  
Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Siège Social**

1625 route de Sainte-Anne  
CS 10070  
29280 Plouzané  
France  
R.C.S. Brest B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00032  
TVA FR 46 330 715 368  
+33 (0)2 98 22 40 40

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

système de géolocalisation et qui fréquentent les zones côtières, qui sont très sensibles écologiquement. Des dispositifs de géolocalisation sur tous les navires permettront, à l'avenir, d'apporter des réponses plus précises sur les impacts de mesures spatialisées.

Enfin, pour aborder les questions d'impact de modification de maillages à l'échelle d'une pêcherie, il serait nécessaire de disposer des paramètres de sélectivité pour les principales espèces exploitées. Cette caractérisation de la sélectivité des engins utilisés dans les pêcheries nécessite des campagnes de sélectivité dédiées. C'est une étape coûteuse et chronophage, et elle nécessite d'être réalisée en amont des propositions de mesures techniques de gestion.

Malgré toutes ces réserves, il nous semble important d'insister sur 4 points :

- Les captures doivent diminuer de manière significative pour enrayer la baisse du stock et le conduire rapidement dans les limites permettant son exploitation au RMD.
- Les captures étant les plus importantes au premier trimestre et le prix moyen étant le plus faible à cette période, une réduction portant sur les captures de ce trimestre permettrait d'atténuer l'impact économique d'une telle mesure.
- La protection des nourriceries (bande côtière), même en l'absence d'une quantification précise des impacts sur la sole et des conséquences économiques globales, paraît une mesure indispensable pour préserver les petites soles et ainsi tirer le meilleur parti des recrutements futurs, sans présager de leur importance.
- L'impact sur la sole de modification de maillage est sans doute sous-estimé dans cette étude compte tenu du fait que les données de captures de petites soles sont très vraisemblablement non exhaustives.

Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO9001 de l'Institut, nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne<sup>1</sup>.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

François Houllier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "F. Houllier", written over a horizontal line.

---

<sup>1</sup> <http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/?ref=21-096>